

Département de la Dordogne
DOSSIER D'INVENTAIRE
PETIT PATRIMOINE RURAL BÂTI DU PÉRIGORD

CONSEIL GÉNÉRAL

Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et d'Environnement de la Dordogne
(C.A.U.E. 24).

LA PIERRE ANGULAIRE

Génération Mouvement
Les Aînés ruraux
(Association loi de 1901)



Arrondissement : Périgueux
Canton : Périgueux
Commune : Périgueux
Lieu-dit : Place Saint-Georges
Édifice : Croix
DOSSIER n° 1334

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

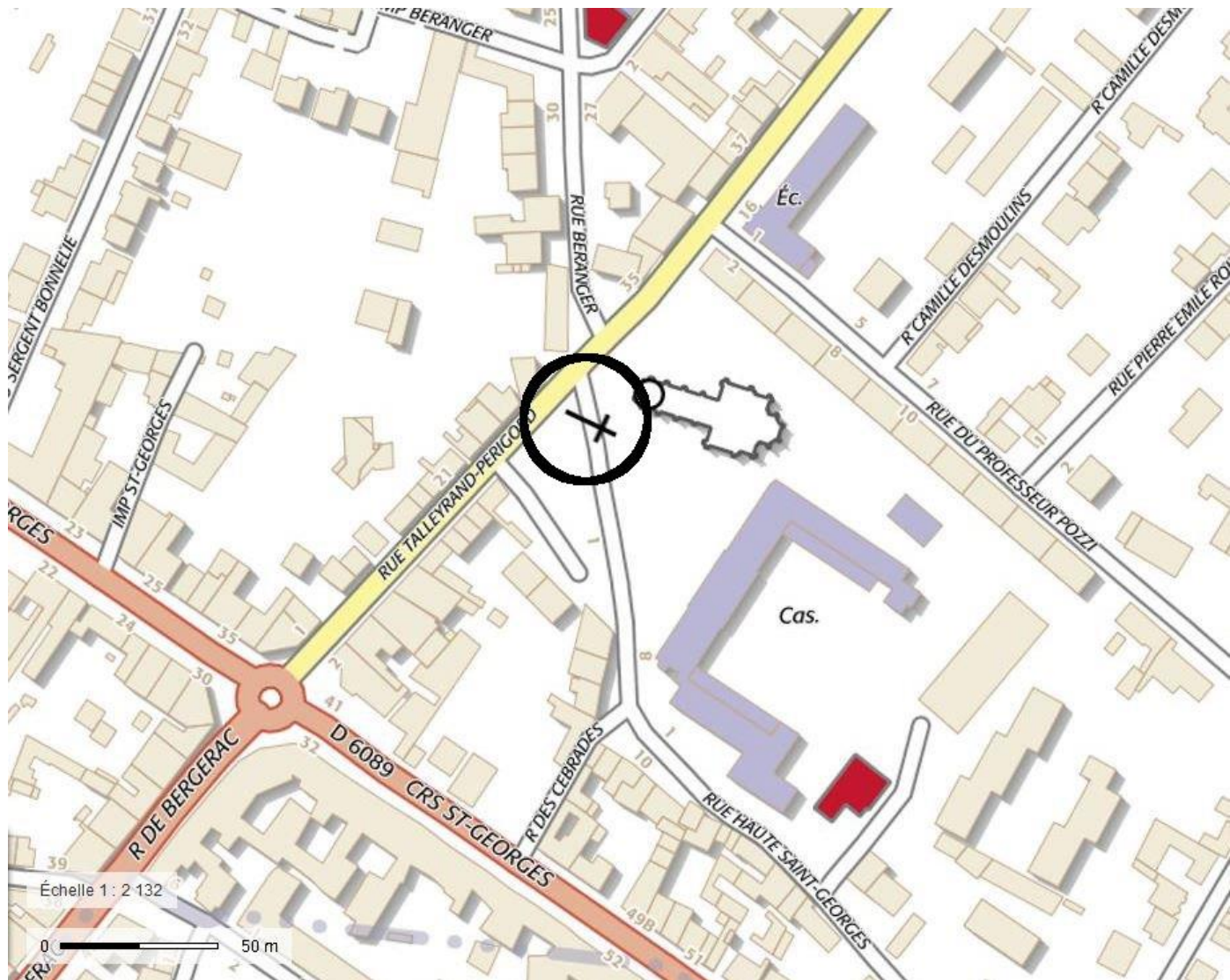
Références carte IGN : Géoportail

Longitude (référé au méridien international) : **0,728357 ° E**

Latitude Nord : **45,179536 ° N**

Altitude : **89 m**

Sauf indication contraire, les cartes sont orientées « nord en haut »



Échelle graphique

LOCALISATION CADASTRALE

Cadastre : dernière mise à jour en CDIF : 13/02/2018 dernière mise à jour : 04/05/2018

Échelle : 1/1000 à l'origine (Échelle graphique ci-dessous)

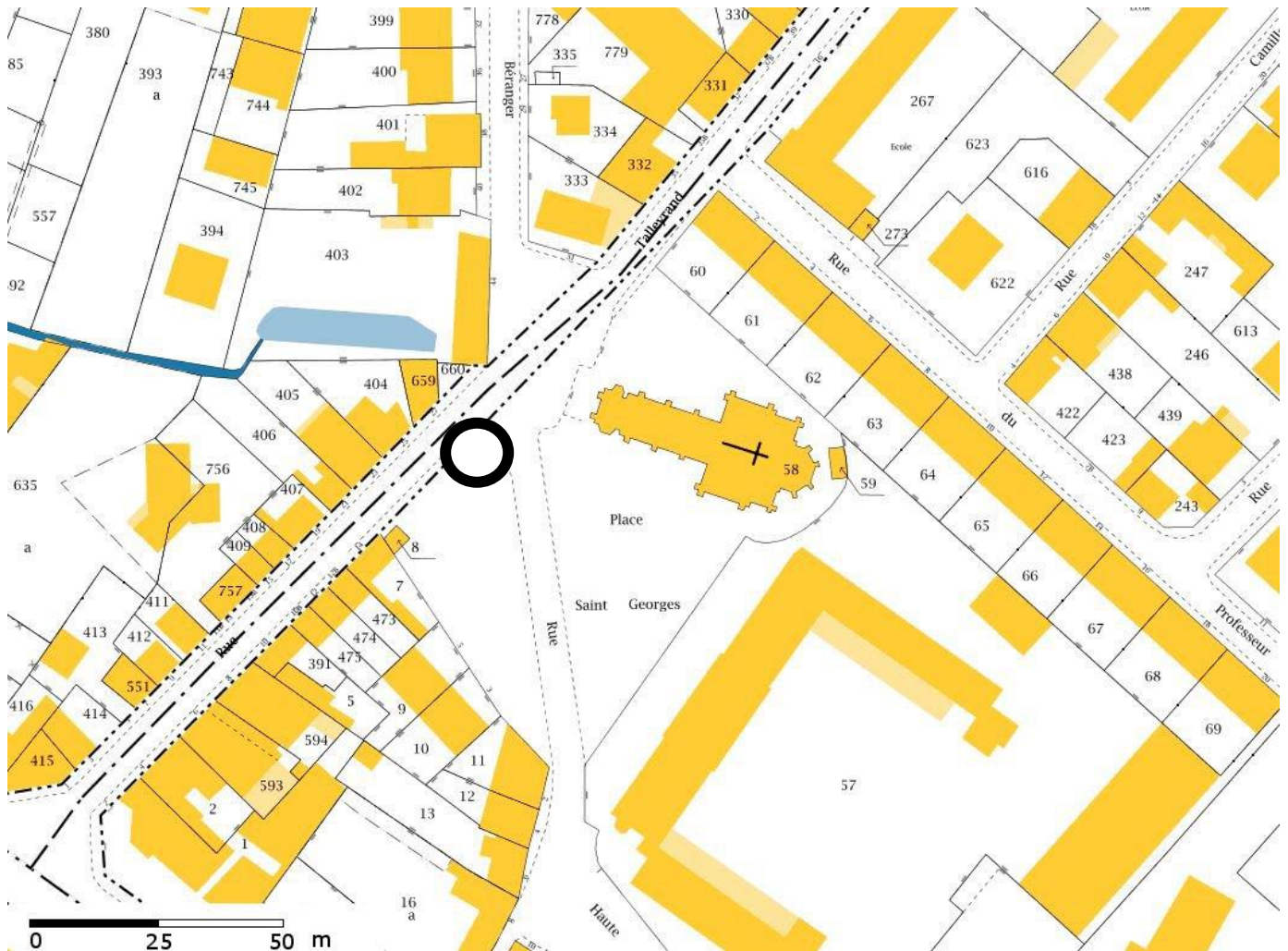
Section :

Feuille n° 000 BP 01

Parcelle : DP n° 8

Propriétaire : la commune de Périgueux

Sauf indication contraire, les cartes sont orientées « nord en haut »



La croix, qui n'apparaît pas sur le cadastre, n'est pas sur une parcelle numérotée.

LOCALISATION CADASTRALE ANCIENNE

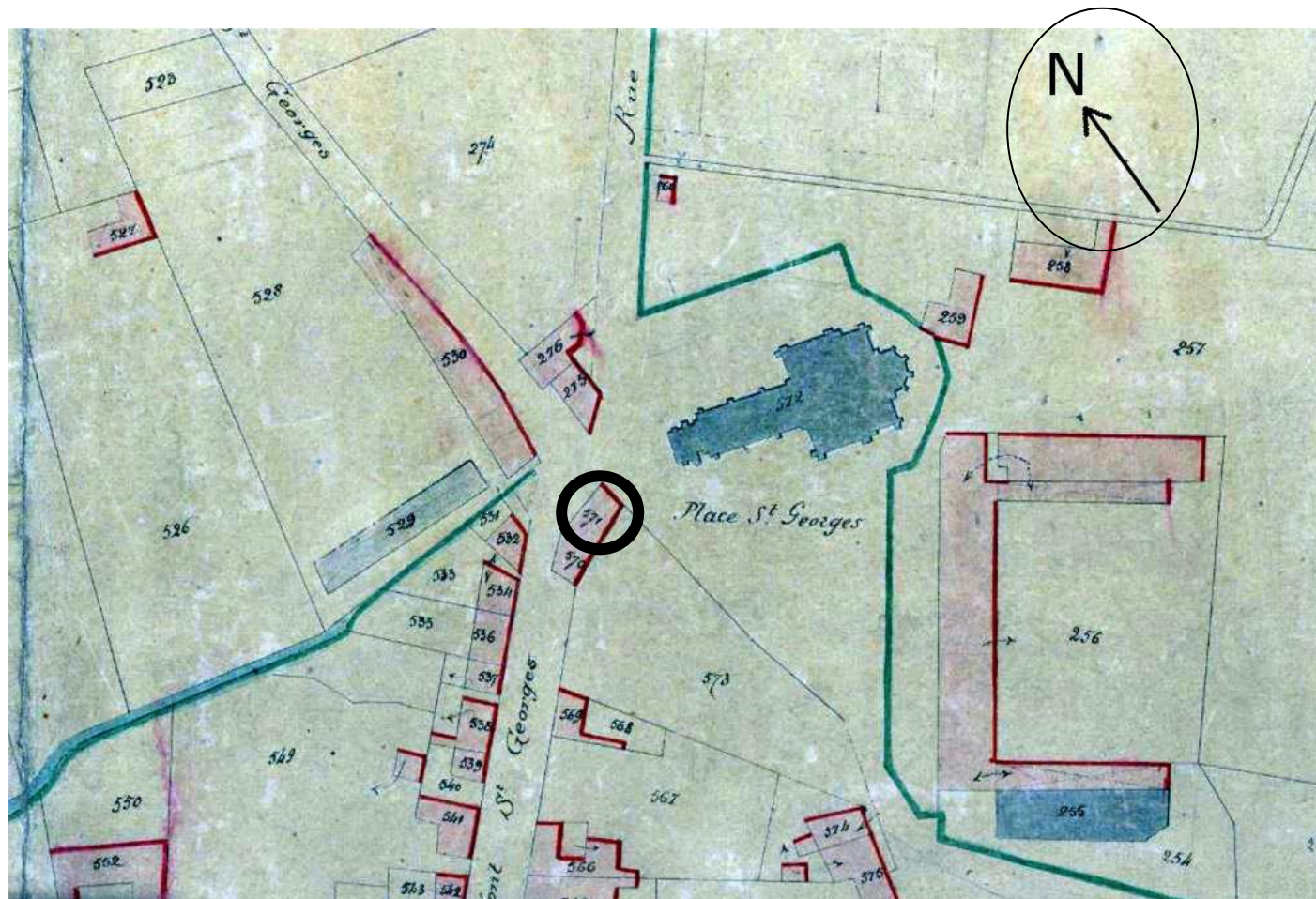
Cadastre en date de : 1872

Échelle d'origine : 1/1000 (et non 1/1200 comme indiqué sur le site des archives)

Section : C dite des Barris Saint-Georges

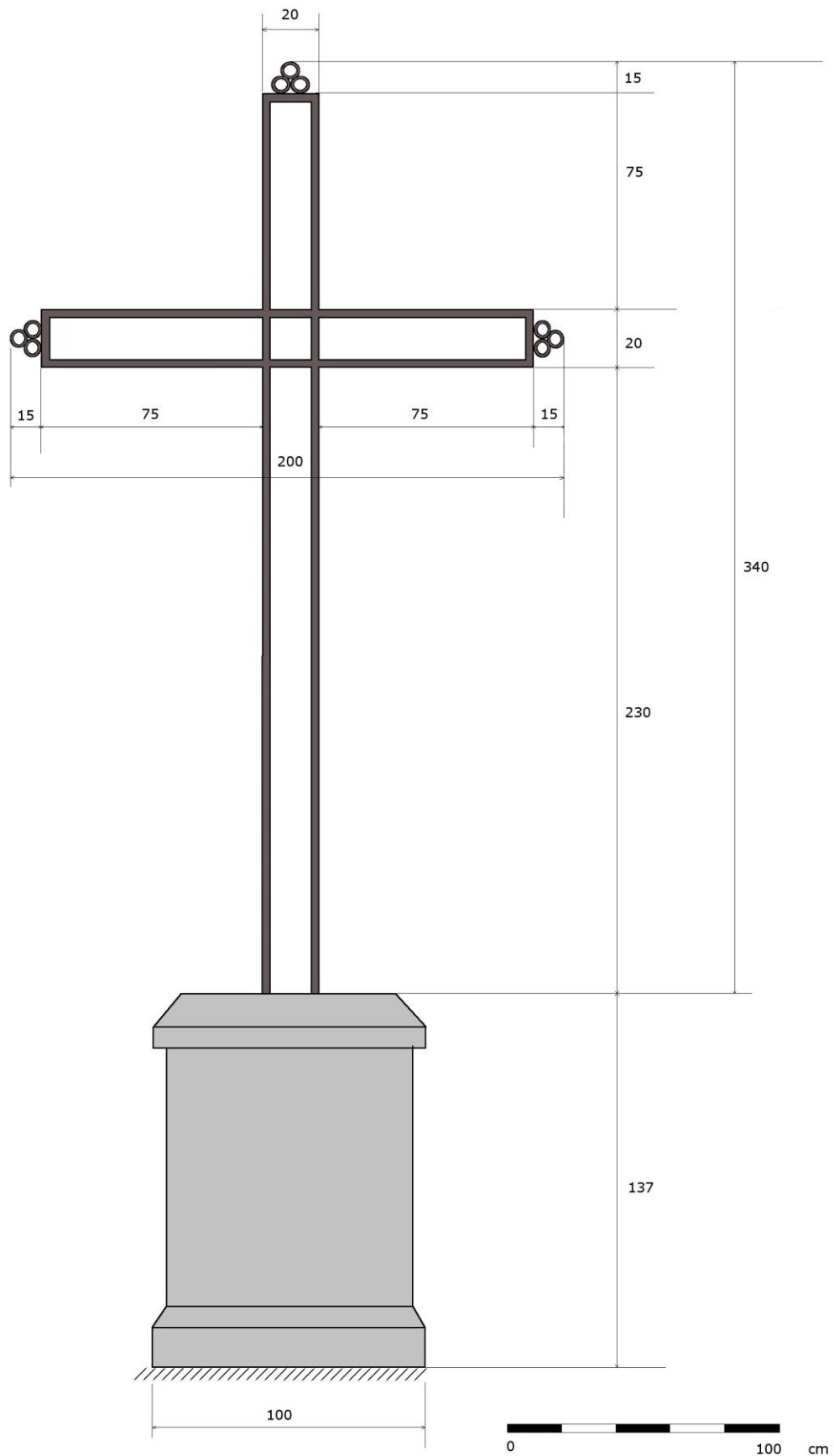
Feuille n° 2

On voit que l'emplacement actuel de la croix était occupé par une maison.



DESCRIPTIF GRAPHIQUE

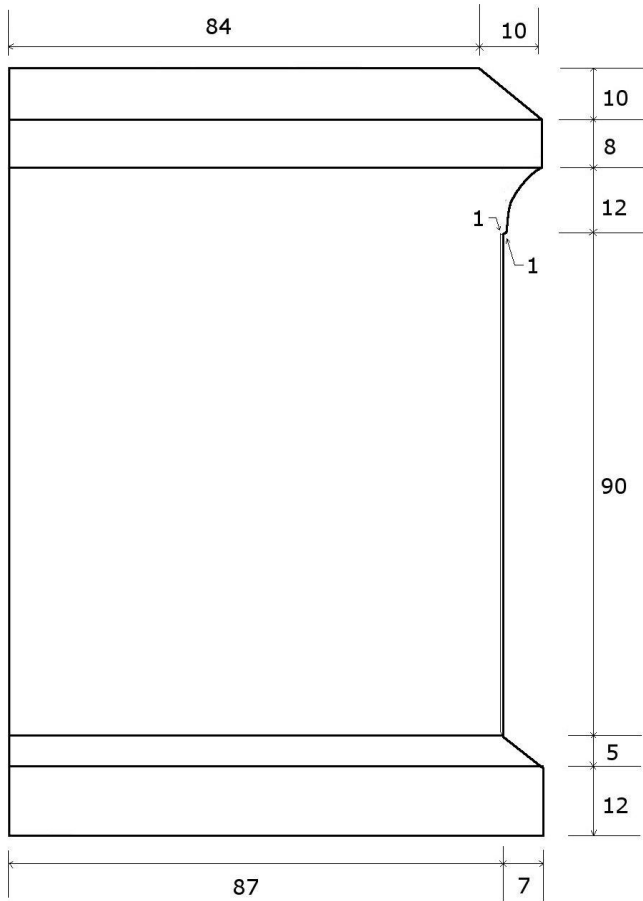
Échelle graphique



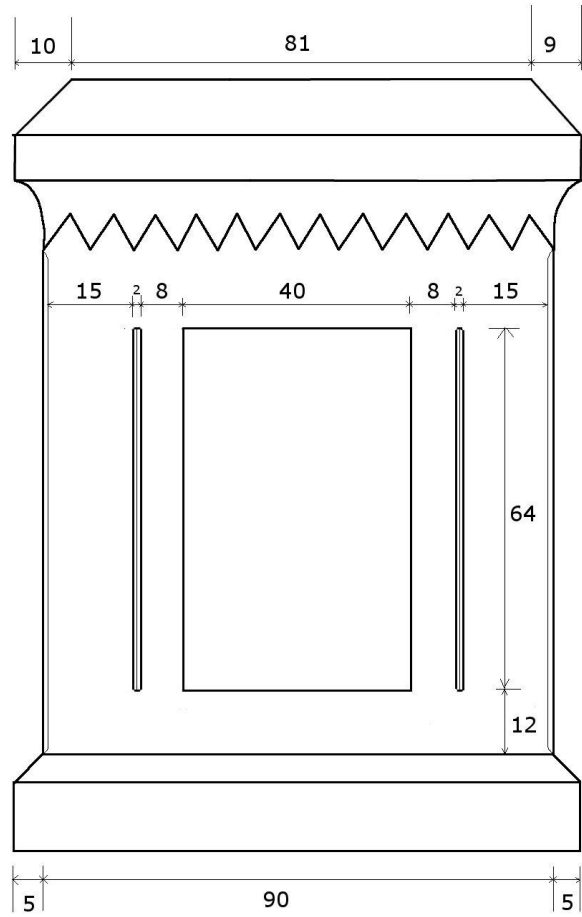
DESCRIPTIF GRAPHIQUE

Échelle graphique

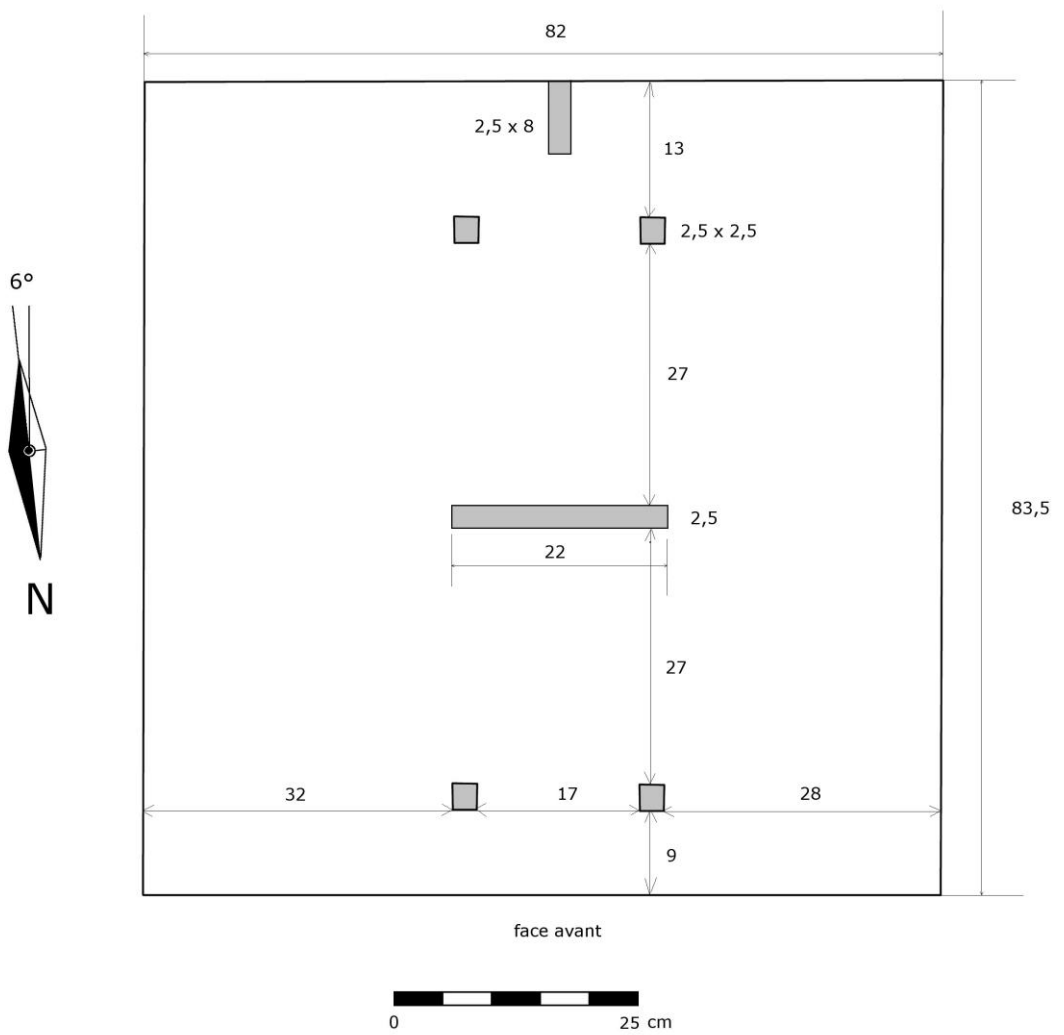
Vue de gauche



Vue de face



Vue de la face supérieure du socle (avec les implantations, en grisé, du fût, des pieds et de la tige)



DESCRIPTIF ÉCRIT

La croix, d'une hauteur de 3,40 m et d'une envergure de 2 m, est en fonte. Son fût et quatre pieds fixés au fût reposent sur le socle. Une barre métallique, dont une extrémité est fixée au centre de la croix et l'autre au socle, renforce la fixation, assure la stabilité de l'ensemble et empêche la croix de basculer en cas de fort coup de vent.

Le fût et les croisillons sont très ornementés. Le motif décoratif est une sorte de trèfle à quatre feuilles, avec trois feuilles aux extrémités des croisillons.

Un titulus surmonte un « Christ en gloire rayonnante » constitué d'un cercle représentant le soleil, de quatre faisceaux de rayons qui semblent provenir du centre de la croix et du Christ, dont les mains sont clouées à l'intérieur du cercle qui représente le soleil.

Le soubassement du piédestal, supporte l'empilement de deux blocs calcaire parallélépipédiques, surmontés d'une corniche.

Les dimensions du piédestal, modestes par rapport à celles de la croix, confèrent à l'ensemble un léger déséquilibre de proportions.

Seule la face avant (nord) présente des ornements : dans sa partie supérieure sous la corniche, une ligne un peu en saillie en forme de dents de scie et, au centre, deux rainures verticales de part et d'autre d'une plaque de marbre qui porte l'inscription suivante en caractères majuscules :

SOUVENIR
DE MISSION
EN 1860
TRANSFÉRÉ
PLACE
ST GEORGES
EN 1938

DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE



Corniche du piédestal et motif en dent de scie



Plaque de marbre avec l'inscription



Le « Christ en gloire » surmonté du titulus. (Diamètre du cercle 50 cm)



La corniche du piédestal et les « pieds » de la croix (hauteur des pieds : 75 cm)

HISTORIQUE ET SOURCES DOCUMENTAIRES

L'inscription portée sur la plaque indique que cette croix est une croix de mission.

Elle ne commémore pas une mission prêchée, mais a été érigée en 1860 à Saint-Georges en même temps qu'on construisait le petit séminaire ou « petite mission » auquel elle était destinée.

Après avoir servi d' « école cléricale », les bâtiments de la petite mission ont été remis à la ville en 1909, par un décret consécutif à la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État.

Les bâtiments de la petite mission, qui existent toujours, abritent maintenant la CRS 22. Ils se trouvent immédiatement derrière l'église, rue Haute de Saint-Georges.

La croix a été transférée à son emplacement actuel en 1938 comme l'indique l'inscription qu'elle porte. Le déplacement n'a pas excédé une centaine de mètres.

Source écrite : *Le grand livre de Périgueux*, Guy Penaud

DEVENIR DE L'ÉDIFICE OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS DU RÉDACTEUR

La croix, entretenue par la ville, est en excellent état.
Pour l'y maintenir, il suffit de débarrasser de temps en temps le piédestal des mousses qui peuvent s'y développer.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Noms et prénoms des rédacteurs

François SCHUNCK

Dossier achevé le : 29 juillet 2018